

La lecture de ce travail met en évidence l'empirisme des attitudes françaises, qui évoluent, selon les périodes et les lieux, de la complaisance affichée à l'hostilité catégorique. La France n'a pas de politique musulmane unique : son administration gère la question islamique au jugé, sans grande cohérence ni continuité, avec le souci prédominant de prévoir et de contenir les menaces réelles ou supposées, et de gagner à la cause française un certain nombre de cadres religieux.

Aux premiers temps de la conquête, notamment au Sénégal, l'Algérie sert de modèle. L'Islam apparaît comme un intermédiaire utile dans l'œuvre de colonisation et jouit à ce titre de certaines faveurs. Au contraire, les années 1898-1912 sont marquées par une réaction brutale, dominées par la peur de l'Islam : quelques exemples, comme celui du *Wali* de Goumba, en Guinée, illustrent cette nouvelle démarche, faite de méfiance et d'agressivité exacerbées. Après la Première Guerre mondiale, la théorie de l'"Islam noir" triomphe : parce qu'il est considéré comme "negrifié" et mêlé de paganisme, donc étranger aux idéologies qui agitent alors le monde arabe, l'Islam africain, dont la loyauté n'a pas fait défaut pendant toute la guerre, cesse de faire peur. Il devient un partenaire présentable et profitable : ainsi se noue, selon les termes de l'auteur, une double "entente cordiale", avec les Mourides d'une part, avec les Tiğānī et les héritiers d'al-Hağg̃ 'Umar de l'autre. Seul le mouvement ḥamalliste (ramification de la Tiğāniyya) se tient en dehors de cette entente et subit de ce fait les rigueurs de la répression. L'étude s'arrête pour l'essentiel en 1940 — la période de 1940-1960 n'étant abordée que de façon brève, en épilogue.

Ce livre ressemble à un édifice en construction. La structure d'ensemble est solide. Les perspectives sont exactes. Il reste, par une série de travaux monographiques, d'enquêtes de terrain et d'études de cas, à donner à l'ouvrage toute son épaisseur.

Jean-Louis TRIAUD
(Université Paris VII)

Mireille PARIS, *Femmes et sociétés dans le monde arabo-musulman. État bibliographique*.

Aix-en-Provence : I.R.E.M.A.M. 254 [Travaux et Documents de l'I.R.E.M.A.M., n° 9], 1989. 15,5 × 22 cm, 254 p.

La "question des femmes", ou plutôt la question des rapports entre les hommes et les femmes, est aujourd'hui au cœur des problèmes de développement dans les sociétés du monde arabo-musulman.

Dédicé à la regrettée Christiane Souriau qui fut l'initiatrice de ce travail documentaire, ce volume, fait suite au *Thésaurus* publié en 1986 par le même auteur; Mireille Paris, vient opportunément offrir aux chercheurs un précieux outil de travail. Il s'agit d'un état bibliographique qui ne recense pas moins de 1500 références sur la condition féminine tant au Maghreb qu'au Machrek, ainsi qu'au Soudan, en Iran et en Turquie, publiées durant la période de 1956 à 1988, en langues européennes (français surtout), et en arabe.

Le classement adopté est très simplement par ordre alphabétique d'auteurs. Il est heureusement complété de plusieurs index : un index combiné par thèmes et par pays, un index des auteurs qui n'a d'intérêt que de regrouper, avec les titres de chaque auteur, les ouvrages collectifs auxquels il a pu participer, et un index géographique qui réunit par pays les éléments du premier index combiné.

Mais les index font, jusqu'à présent, trop cruellement défaut dans les ouvrages de base ou de documentation pour que l'on ne cherche pas, ici, querelle à un auteur qui ne les mesure pas ! Cependant, cette abondance d'index — celui, alphabétique par noms d'auteurs tout particulièrement — aurait pu autoriser le classement des références dans un ordre chronologique utile à mettre en valeur les plus récents travaux, comme à donner une esquisse d'histoire des recherches en ces domaines.

On aurait aussi apprécié qu'une disposition typographique plus variée permette de distinguer à l'œil, et sans avoir besoin d'une lecture fort attentive, les différentes catégories de travaux ainsi répertoriés : ouvrages, thèses, articles, rapports de missions ou d'enquêtes, par exemple.

En revanche, on doit savoir le plus grand gré à M. Paris d'avoir pris le soin d'indiquer les lieux de consultation où ces travaux sont les plus accessibles, pour la plupart à Aix-en-Provence, aux bibliothèques du C.R.E.S.M. et de l'I.R.E.M.A.M. certes, mais aussi à Paris, à l'Institut du Monde Arabe.

Cette bibliographie qui paraît — ce qui est un tour de force — fort complète, est précédée d'une introduction qui fait le point sur les recherches en matière de rapports entre hommes et femmes dans cette aire culturelle arabo-musulmane. Elle situe bien le problème dans ses dimensions historique et culturelle, et présente un bilan des tendances de la recherche réalisée sur ce thème dans les pays concernés essentiellement.

Fruit d'un travail considérable, cet ouvrage est en vérité un excellent outil de recherche indispensable à tous ceux et celles qui, dans différentes disciplines, consacrent tout ou partie de leurs études à la compréhension combien complexe et difficile, d'actualité parfois brûlante aussi, de la place des femmes dans les différentes sociétés du monde arabo-musulman d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Camille LACOSTE-DUJARDIN
(C.N.R.S., Paris)

Ghassan ASCHA, *Du statut inférieur de la femme en Islam*. Paris, L'Harmattan, 1987. 238 p.

Ce titre percutant dans sa formulation "d'immuabilité" résume parfaitement à lui seul le propos principal de l'auteur dans le traitement de ce sujet grave et d'actualité qu'est celui du statut de la femme en pays d'Islam.

En effet, dans cet ouvrage, Ghassan ASCHA entreprend courageusement la tâche de démontrer la perpétuation au cours de l'histoire, depuis la révélation coranique, du statut d'infériorité de la femme, dans tous les domaines de la vie sociale en Islam, en s'appuyant sur une documentation abondante et précise. Pour ce faire, il exhume, au-delà des textes référentiels que sont le Coran et la Sunna (citations de nombreux versets coraniques et de hadiths), toute